

— Mustapha Aïdouni, sous-directeur de la gestion et de la maintenance à la direction des moyens généraux, appelés à exercer d'autres fonctions.



Décrets présidentiels du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996 mettant fin aux fonctions de consuls de la République algérienne démocratique et populaire.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 15 septembre 1996, aux fonctions de consul de la République algérienne démocratique et populaire à Toulouse (France), exercées par M. Brahim Younès.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 15 septembre 1996, aux fonctions de consul de la République algérienne démocratique et populaire à Bordeaux (France), exercées par M. Fouad Bouattoura.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 15 septembre 1996, aux fonctions de consul de la République algérienne démocratique et populaire à Pontoise (France), exercées par M. Samir Mekhalfa.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 15 septembre 1996, aux fonctions de consul de la République algérienne démocratique et populaire à Besançon (France), exercées par M. Saïd Abdiche, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 15 septembre 1996, aux fonctions de consul de la République algérienne démocratique et populaire à Vitry (France), exercées par M. Bachir Chouïref.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 15 septembre 1996, aux fonctions de consul de la République algérienne démocratique et populaire à Grenoble (France), exercées par M. Daho Rahmani.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 1er octobre 1996, aux fonctions de consul de la République algérienne démocratique et populaire à Naples (Italie), exercées par M. Ali Saad, appelé à exercer une autre fonction.

Décret exécutif du 23 Ramadhan 1417 correspondant au 1er février 1997 mettant fin aux fonctions du directeur du cabinet du ministre du tourisme et de l'artisanat.

Par décret exécutif du 23 Ramadhan 1417 correspondant au 1er février 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur du cabinet du ministre du tourisme et de l'artisanat, exercées par M. Khaled Graba.



Décret exécutif du 23 Ramadhan 1417 correspondant au 1er février 1997 portant nomination de directeurs de l'éducation de wilayas.

Par décret exécutif du 23 Ramadhan 1417 correspondant au 1er février 1997, sont nommés directeurs de l'éducation de wilayas MM :

- Omar Benflis, wilaya d'Oum El Bouaghi,
- Abdelaziz Bacha, wilaya de Jijel,
- Moussa Boulouf, wilaya de M'Sila.



Décret présidentiel du 11 Rabie El Aouel 1417 correspondant au 27 juillet 1996 mettant fin aux fonctions de procureurs généraux près les cours (rectificatif).

J.O n° 48 du 29 Rabie El Aouel 1417 correspondant au 14 août 1996.

Page 11 — 1ère colonne.

A supprimer : 30 ème ligne.

(le reste sans changement).



Décrets du 14 Moharram 1417 correspondant au 1er juin 1996 mettant fin aux fonctions de directeur général du fonds national de promotion initiative de la jeunesse et des pratiques sportives (rectificatif).

J.O n° 41 du 17 Safar 1417 correspondant au 3 juillet 1996.

Page 18 — 2ème colonne — 35 ème ligne.

Ajouter : admis à la retraite.

(le reste sans changement).